MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'INSTRUCTION CIVIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
****
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
****
INSTITUT PÉDAGOGIQUE NATIONAL
****
SERVICE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
****
DÉPARTEMENT D'ESPAGNOL
****
N°32/MENICFP/SG/IPN/SRAES/DE.

République Gabonaise
Union-Travail-Justice

Note d'information
A l'attention des
-Candidats Libres,
- Messieurs / Mesdames les Membres des jurys
-Messieurs / Mesdames les Harmonisateurs

Objet : Consignes relatives aux documents à présenter à l'épreuve orale d'Espagnol du Baccalauréat pour les candidats libres – Session de juillet 2025

Les Chefs de Département d'Espagnol de l'Inspection Générale des Services et de l'Institut Pédagogique National portent à la connaissance des candidats libres, des membres des jurys et des harmonisateurs, les dispositions relatives au nombre de documents requis pour l'épreuve orale d'Espagnol du Baccalauréat, session de juillet 2025.

Chaque candidat libre non scolarisé devra se présenter à l'épreuve orale muni des documents suivants :

- Quatre (4) textes ;
- Deux (2) documents iconographiques de types différents, choisis par le candidat parmi les options suivantes : photographie, tableau de maître, publicité, dessin ou caricature.

Au total, le candidat devra présenter six (6) documents à l'examinateur.

Tout candidat libre se présentant à l'examen avec un nombre insuffisant de documents se verra imposer un ou plusieurs documents manquants par l'examinateur.

Nous comptons sur votre sens de responsabilité pour la stricte application de cette mesure dans tous les centres d'examen du Baccalauréat.

Fait à Libreville, le 22 mai 2025.

Ampliations:
-DGEC
-Direction du Baccalauréat
-Secrétariat des centres du BAC

Chef de Département de l'IGS

Noélie MIMBOUI NDONG ép. BIFELE

Chef de Département de l'IPN

Angèle DEMOUSSA

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'INSTRUCTION CIVIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
****
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
****
INSTITUT PÉDAGOGIQUE NATIONAL
****
SERVICE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
****
DÉPARTEMENT D'ESPAGNOL
****
N°0031/MENICFP/SG/IPN/SRAES/DE.

République Gabonaise
Union-Travail-Justice

Note
A l'attention de
- Messieurs / Mesdames les Membres des jurys

Objet : Consignes relatives aux documents à présenter à l'épreuve orale d'Espagnol du Baccalauréat, Session de juillet 2025

Les Chefs de Département d'Espagnol de l'Inspection Générale des Services et de l'Institut Pédagogique National portent à la connaissance des **Chargés de cours des classes de Terminales**, toutes séries confondues les dispositions relatives au nombre de documents requis pour l'épreuve orale d'Espagnol du Baccalauréat, session de juillet 2025.

Chaque candidat scolarisé devra se présenter à l'épreuve orale muni des documents suivants :
Pour les séries A1- A2 et B

- Six (6) textes ;
- Quatre (4) documents iconographiques de types différents, parmi les options suivantes : photographie, tableau de maître, publicité, dessin ou caricature.

Au total, le candidat devra présenter dix (10) documents à l'examinateur.
Pour les séries scientifiques

- Quatre (4) textes ;
- Deux (2) documents iconographiques de types différents, parmi les options suivantes : photographie, tableau de maître, publicité, dessin ou caricature.

Le candidat devra donc présenter six (6) documents au membre du jury.

Tout candidat se présentant à l'examen avec un nombre insuffisant de documents se verra imposer un ou plusieurs documents manquants par l'examinateur.

Nous comptons sur votre sens de responsabilité pour la stricte application de cette mesure dans tous les centres d'examen du Baccalauréat.

Fait à Libreville, le 22 mai 2025.

Ampliations:
-DGEC
-Direction du Baccalauréat
-Secrétariat des centres du BAC
-Harmonisateurs
-Membres des jurys.

Chef de Département de l'IGS

Noélie MIMBOUI NDONG ép. BIFELE

Chef de Département de l'IPN

Angèle DEMOUSSA